

ET SANS CIRCONSCRIPTION FEDERALE, CE SERA PIRE ENCORE LA PROCHAINE FOIS

**Philippe Van Parijs (UCL) & Kris Deschouwer (VUB)
Coordinateurs du Groupe Pavia**

Le Soir, 6 novembre 2007, p.16

Jamais dans l'histoire du pays, les négociations pour la formation d'un gouvernement n'auront duré aussi longtemps. Et la prochaine fois, ce sera pire encore, à moins que nos mandataires politiques n'aient la lucidité et le courage de prendre une décision simple mais capitale.

Commençons par le reconnaître franchement: la formation d'un gouvernement de coalition n'est nulle part une sinécure. Du fait qu'aucun des partis ne dispose d'une majorité suffisante pour gouverner seul, plusieurs d'entre eux doivent s'accorder sur une politique qu'ils mèneront ensemble. Or, ils sortent d'une campagne électorale qu'ils ont du passer à souligner ce qui les sépare des autres partis, y compris ceux avec lesquels il leur faut maintenant à former un gouvernement. Et ils savent que leurs électeurs risquent de leur faire payer à la première occasion ce double jeu que les partis restés dans l'opposition ne se privent pas de dénoncer bruyamment. Cette première occasion, dans le cas présent, c'est bientôt: les élections régionales ont lieu dans moins de deux ans. Pas facile donc. Et ce qui n'est pas facile prend généralement plus de temps.

En Belgique, la formation d'une coalition fédérale se heurte cependant à un problème plus fondamental : les électeurs auxquels les négociateurs ont à rendre compte sont divisés en deux corps électoraux distincts. Aucun parti n'est responsable devant l'ensemble des électeurs du pays. Les conséquences de cette situation sont désormais largement perçues et chaque jour de ces négociations qui s'éternisent en fournit une nouvelle illustration. Les différends d'ordre communautaire sont gonflés hors de toute proportion. Les compromis en sont d'autant plus pénibles à formuler et conclure. La hantise de perdre la face les rend inutilement compliqués. Et l'écart béant entre les promesses que la concurrence électorale séparée force à faire et les accords auxquels la formation d'un gouvernement commun oblige de se résoudre est en train d'éroder la légitimité du système démocratique lui-même.

Il s'agit là d'un simple constat, nullement d'un reproche aux négociateurs. Ceux-ci font ce qu'ils peuvent et pensent devoir faire dans le cadre des institutions existantes. Qu'il n'y ait pas de partis politiques fédéraux n'est pas le fruit d'une conspiration de politiciens perfides, mais le reflet d'une réalité sociale. Le plein respect, sur un pied d'égalité, de nos deux langues nationales principales fait de la Belgique un pays inéluctablement divisé, doté de deux opinions publiques séparées et donc différentes. C'est précisément cette situation qui rend indispensable d'imaginer des institutions qui permettent malgré cela de gouverner d'une manière démocratique et efficace. Il n'en va pas différemment au niveau de l'Union européenne : là aussi il s'agit d'imaginer des techniques inédites qui nous rendront capables, dans les domaines où il nous faut décider ensemble, de fonctionner efficacement et démocratiquement.

Dans le cas de la Belgique, le groupe Pavia estime indispensable la création, pour une partie des sièges de la Chambre, d'une circonscription électorale couvrant l'ensemble du territoire fédéral. L'idée, paraît-il, est parvenue jusqu'à la table des négociations. Au fil des dernières

semaines, elle a en tout cas été défendue avec une vigueur croissante par divers éditorialistes, en particulier dans la presse néerlandophone. Et plusieurs négociateurs de premier plan, flamands comme francophones, l'ont à leur tour défendue explicitement et publiquement. Inutile de dire que nous nous en réjouissons vivement, même si les motifs attribués à notre proposition par ceux qui la soutiennent ou la critiquent ne correspondent pas toujours aux objectifs que nous lui assignons. Ainsi, l'objectif de notre proposition n'est pas d'offrir une contrepartie à la scission de BHV et encore moins d'orchestrer une régression vers la Belgique unitaire d'antan. Il ne s'agit pas d'accroître les compétences de l'Etat fédéral, mais de lui permettre de fonctionner mieux, y compris, s'il y a lieu, pour réformer l'Etat moins laborieusement qu'aujourd'hui dans le sens d'une autonomie accrue des Régions. Avec de nombreux autres commentateurs, nous pensons aussi qu'en faisant une proposition de ce type, un formateur peut renforcer la confiance dont il a grand besoin, en prouvant qu'il a vraiment le souci de mieux faire fonctionner notre démocratie fédérale plutôt que de la démanteler.

La version de la proposition que le groupe Pavia a élaborée se veut précise, réaliste et équilibrée. Elle ne met pas en cause l'organisation actuelle de notre Etat fédéral en régions et en communautés linguistiques, dont elle reconnaît formellement l'existence. Dans la circonscription fédérale, une répartition prédéterminée des sièges entre les deux groupes linguistiques est à nos yeux essentielle pour que la consultation électorale ne tourne pas au recensement linguistique, comme c'est actuellement le cas dans l'arrondissement de B-H-V. En revanche, le chiffre de 15 sièges n'est pas un tabou. Nous ne sommes nullement opposés à un chiffre plus élevé à condition qu'il soit atteint par une augmentation du nombre total de députés, et pas par une diminution du nombre moyen de sièges dans les circonscriptions provinciales. La création d'une circonscription fédérale à la Chambre par augmentation du nombre de députés est le complément naturel d'une réforme qui accroîtrait la cohérence du Sénat en y supprimant les élus directs.

Dans notre proposition, les partis ne sont pas plus obligés de mener campagne dans tout le pays que les électeurs ne sont contraints de voter pour des candidats de l'autre Communauté. La circonscription unique offrira à chaque électeur une gamme de choix élargie, en lui permettant de voter pour des idées et des personnes en faveur desquelles il n'a pas l'occasion de s'exprimer aujourd'hui. Aux candidats qui ambitionnent des responsabilités fédérales, elle donnera l'occasion et la motivation de se faire connaître et apprécier dans l'ensemble du pays. Rien n'empêchera un ministre-président régional de briguer le poste de premier ministre fédéral, mais le système ne le contraindra plus à ne s'adresser qu'à une partie du pays, avec les conséquences dont Yves Leterme fait aujourd'hui la douloureuse expérience.

La lenteur préoccupante des négociations actuelles n'est pas le fruit du hasard. Elle n'est pas non plus la faute des personnes qui y sont impliquées. Elle est le symptôme d'un régime démocratique qui n'a pas encore bien ajusté ses institutions au fait de devoir vivre avec deux opinions publiques distinctes. Une circonscription fédérale ne suffira évidemment pas à rendre notre pays aussi simple à gouverner qu'un pays unilingue. Mais toujours plus nombreux sont ceux qui perçoivent qu'elle est essentielle pour rendre au niveau fédéral sa légitimité et son efficacité, et pour mieux dissocier les dynamiques politiques au niveau fédéral et au niveau régional. En particulier, ceux qui souhaitent conférer des pouvoirs plus importants aux régions ne tarderont pas à réaliser que ce ne sont pas des négociations structurellement embourbées qui y mèneront. Ce n'est pas seulement pour bien gouverner mais aussi pour bien réformer qu'on a besoin d'une démocratie fédérale qui fonctionne mieux.